

Reçu lettre anonyme

Par Licioula, le 24/04/2023 à 09:49

Bonjour,

Il se fait qu'au mois de Janvier, j'ai réçu une lettre anonyme signée des "meufs du coin" m'accusant entre autres et pour me résumer d'harcèlement.

Je l'ai rendue public ici

https://www.a.nonyme.xyz/la-lettre-anonyme/

J'aimerais savoir si le fait d'envoyer ce genre de lettre est un délit en soit...

Il ne me semble pas, mais je ne suis pas juriste :) :)

Merci pour vos attentions

Par Licioula, le 24/04/2023 à 21:45

C'est bien ce que je pensais il n'y a rien d'illégal.. Merci pour ça

Pour vos conseils d'ordre perso... ce n'était pas l'objet de ma question... ci ce n'est que c'est un des effets délétaires de ce genre de lettre.. mais c'est une autre histoire et ce n'est pas le lieu..

Merci pour le RGPD :) :)